ASPAP09/ ADIP31/ FTEM64/ ASPP65

PYRENEES SOLIDAIRES

En Avril 2006, les pyrénéens ont exprimé à Arbas leur colère contre le plan d'introduction d'ours slovènes, et l'irresponsabilité des 4 maires qui ont accepté un lâcher sachant qu'ils imposaient de fait l'ours à tout le massif. Une manifestation spectaculaire, mais non violente. Suite à la plainte du maire d'Arbas - président de la 1ère association pro-ours - dix militants ariégeois viennent d'être condamnés à verser 19.981 euros d'amendes, de dommages et intérêts et frais de justice.

Parce que nous avons la responsabilité morale et matérielle de partager cette sanction arbitraire, et que nous sommes loin de disposer des énormes ressources financières des associations pro-ours, nous lançons une

GRANDESCUSCRIPTION

pour exprimer notre unité et notre solidarité

20.000 euros, c'est une somme très importante. Ce sont 4.000 souscriptions de 5 €, ou 2.000 souscriptions de 10 € ... Nous savons que toute somme même modeste peut représenter un gros sacrifice ; c'est pour cela que nous demandons à chacun d'avoir en poche **un carnet de souscription** afin de solliciter tous ceux, parents, amis ou sympathisants, qui sont prêts à nous aider.

Toutes les vallées sont unies aujourd'hui pour défendre le droit de parole que les Pyrénéens ont gagné au prix fort à Arbas. Nous continuons à dénoncer la casse de l'outil de travail de milliers d'éleveurs, l'ensauvagement programmé des estives, le coût exorbitant de l'ours. « Les hommes et les femmes de ce Pays ont pris leur destin en mains ». Avec toutes les forces du territoire, nous défendons une vision moderne des Pyrénées, basée sur un développement durable, harmonieux et cohérent, dans le respect des hommes et de l'environnement.

Nous vous remercions chaleureusement de vos petits et gros efforts pour que face à l'avidité et l'esprit de revanche du maire d'Arbas, s'élève depuis chaque vallée des Pyrénées ... une montagne de solidarité. Souscrivez vite, avant le 20 Janvier 2008. Le montant collecté sera remis par votre association locale à l'ASPAP lors de son assemblée générale fin Janvier à Foix, en Ariège.

Les Associations de l'ADDIP - Coordination Pyrénéenne.

PYRENEES SOLIDAIRES

Bulletin de souscription à retourner avant le 20 JANVIER 2008

Nom, Prenom
Adresse
Code postal
Commune
Oui, je souhaite exprimer ma solidarité et participer financièrement au règlement de la peine de 19.981 € prononcée contre les 10 manifestants d'Arbas.
Je verse une souscription de € □ par chèque directement à l'ASPAP (adresse ci-dessus) □ par chèque ou espèces à mon correspondant local :
☐ Je suis ☐ Je ne suis pas membre d'une association. ☐ Je souhaite adhérer à l'association
⊁

Votre association départementale

	ASPAP Association pour la Sauvegarde	
09	du Patrimoine d'Ariège-Pyrénées	
VV	32 rue Général de Gaulle 09000 FOIX	
	Contact : 06 30 29 90 86	
	ADIP Association pour la Défense de	
31	l'Identité Pyrénéenne	
	31110 MOUSTAJON de LUCHON	
	Contact: 06 63 22 41 01	
A	FTEM Fédération Transpyrénéenne des	
64	Eleveurs de Montagne	
UI	BP17 Mairie 64440 LARUNS	
	Contact : 06 87 66 29 03	
	ASPP Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Pyrénéen	
65	Areda – 16 rue Docteur Bergugnat	
VV	65400 ARGELES-GAZOST	
	Contact : 06 30 36 97 52	

Coordination Pyrénéenne - ADDIP : Association. pour le Développement Durable de l'Identité des Pyrénées

<u>www.aspap.info</u> <u>www.pyrenees-pireneus.com</u>